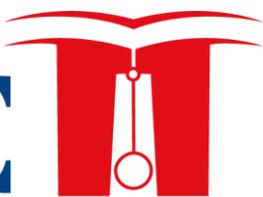


PROGRAMMES D'ADAPTATION LINGUISTIQUE ET SCIENTIFIQUE

ESIGELEC 

INGÉNIEUR.E.S GÉNÉRALISTES



SYSTÈMES INTELLIGENTS ET CONNECTÉS



LIVRET ET RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUES 2022-2023

SOMMAIRE

1. L'accès à l'excellence : l'ESIGELEC et son diplôme d'ingénieur Grande Ecole...	Page 03
2. Modalités d'évaluation du niveau en FLE avant l'arrivée en France	Page 05
3. L'accès au programme ingénieur par le programme PCALS en 3 semaines	Page 07
4. L'accès au programme ingénieur par le programme SALS en 1 semestre	Page 11
5. L'accès au programme ingénieur par le programme AALS en 1 année	Page 16
6. Validation d'un niveau B2 à un test officiel de Français Langue Etrangère	Page 22
7. Conditions d'admission en année supérieure	Page 22
8. Règles d'assiduité en programmes SALS, AALS et PCALS	Page 23
9. Programmation des épreuves de rattrapage et des épreuves complémentaires	Page 25
10. Frais de scolarité	Page 25
11. Tentatives de fraude	Page 25

1. L'accès à l'excellence : l'ESIGELEC et son diplôme d'ingénieur Grande Ecole...

L'ESIGELEC

L'ESIGELEC est une GRANDE ECOLE d'ingénieurs, basée à Rouen au cœur de la région Normandie, créée en 1901, sous statut associatif, à but non lucratif et qui assure une mission d'intérêt général. Elle est à ce titre détentrice du label EESPIG (Qualification d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général), délivré par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MENESR). L'école est membre de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), de l'Union des Grandes Ecoles Indépendantes (UGEI), dont le Président actuel est le Directeur Général de l'ESIGELEC, et a le statut d'école associée à l'Institut Mines-Telecom (IMT). L'ESIGELEC est en outre une école associée à la Communauté d'Universités et d'Etablissements « Normandie Université ».

L'école est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur au nom de l'Etat français, et est co-accréditée avec l'INSA Rouen Normandie, par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), pour la délivrance du diplôme national de master, mention « Ingénierie des Systèmes Complexes », dispensé en langue anglaise. Ces deux diplômes confèrent le grade de Master (Master's Degree). Le diplôme d'ingénieur Grande Ecole de l'ESIGELEC est doté en outre du label de qualité européen EURACE.

L'ESIGELEC propose également des formations MSc, habilitées par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), dispensées en anglais, et conjointement avec l'Université de Manipal et avec « Muthoot Global Center for Education and Research » en Inde.

Les missions de l'ESIGELEC sont clairement :

- La formation diplômante au travers du programme Ingénieur, des programmes Master et MSc., et du programme Doctoral (en partenariat avec les écoles doctorales),
- La recherche,
- L'innovation et le transfert de technologie,
- Le développement de relations partenariales et contractuelles avec les entreprises en matière de formation, de R&D, de conseil et d'ingénierie,
- Le développement de nos relations internationales, notamment en matière de programmes d'échange, de recrutement et d'ingénierie pédagogique à l'étranger,
- L'engagement dans la vie sociétale.

Le diplôme d'ingénieur ESIGELEC

Notre programme phare est le programme ingénieur Grande Ecole conduisant au diplôme d'ingénieur ESIGELEC, délivré au nom de l'état français, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et visé par le Recteur de l'Académie de Rouen. Le programme ingénieur se décline en un Cycle Préparatoire Intégré International sur 2 années et en un Cycle Ingénieur sur 3 années.

Le Cycle Préparatoire Intégré International (CPII) de l'ESIGELEC est caractérisé par :

- Un programme basé sur celui des classes préparatoires « Physique et Sciences de l'Ingénieur » (PSI) en France, avec des aménagements,
- L'apprentissage de l'informatique et des sciences et techniques de l'ingénieur, dès la 1ère année,
- Une approche technologique et expérimentale (travaux pratiques, projets),
- La possibilité de découvrir le monde de l'entreprise via un stage en entreprise non obligatoire d'un mois,
- Une découverte de l'international (présence d'étudiants étrangers ; anglais en 1^{ère} langue vivante étrangère ; en fonction du niveau de l'élève, choix possible d'une 2^{nde} langue vivante parmi l'espagnol, l'allemand, le chinois, ou le français langue étrangère pour les étudiants des pays non francophones ; possibilité de suivre un séminaire linguistique optionnel d'un mois à l'étranger non compris dans les frais de scolarité).

Le Cycle Ingénieur de l'ESIGELEC inclut :

- Un tronc commun généraliste,
- 15 dominantes, toutes bilingues :
 - Electronique des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique (ESAA),
 - Ingénierie Télécom (ICOM),
 - Ingénierie d'Affaires –Distribution Energie et Signaux (IA-DES),
 - Ingénierie d'Affaires –Informatique, Réseaux et Télécom (IA-IR),
 - Architecture et Sécurité des Réseaux (ASR),
 - Big-Data pour la Transformation Numérique (BDTN),
 - Ingénierie des Services du Numérique (ISN),
 - Ingénieur Finance (IF),
 - Automatique et Robotique Industrielle (ARI),
 - Energie et Développement Durable (EDD),
 - Génie Electrique et Transport (GET),
 - Mécatronique et Génie Electrique (MCTGE),
 - Ingénierie des Systèmes Médicaux (ISYMED),
 - Ingénierie des Systèmes Embarqués – Objets Communicants (ISE-OC),
 - Ingénierie des Systèmes Embarqués – Véhicules Autonomes (ISE-VA),
- Des parcours d'ouverture technologique en 2^{ème} année de cycle ingénieur,
- Des stages obligatoires pendant le cycle ingénieur (3 au total),
- Des projets (Projet Initiative et Créativité, Projet Technologique, Projet Ingénieur),
- Une forte dimension internationale (mobilité obligatoire d'un semestre à l'étranger pour les élèves de la filière classique et d'un trimestre obligatoire pour les élèves de la filière apprentissage, des dominantes toutes bilingues anglais/français, plus de 40% d'étudiants étrangers tous programmes confondus sur le campus).

Les programmes d'adaptation linguistique et scientifique

L'ESIGELEC a créé des programmes d'adaptation linguistique et scientifique à Rouen dès 2001, pour permettre à ses étudiants internationaux non francophones de se familiariser avec leur nouvel environnement de vie et d'étude en France, mais aussi pour les aider à se familiariser avec la langue et la culture française, le vocabulaire scientifique en français et la méthodologie d'enseignement « à la française », avant de pouvoir ensuite aborder dans les meilleures conditions leurs études supérieures en France:

- Le Programme Court d'Adaptation Linguistique et Scientifique (PCALS),
- Le Semestre d'Adaptation Linguistique et Scientifique (SALS),
- L'Année d'Adaptation Linguistique et Scientifique (AALS).

Ces 3 programmes d'adaptation linguistique et scientifique se déroulent exclusivement à Rouen en France, et sont sous la responsabilité de l'ESIGELEC. Ils sont typiquement mis en œuvre d'un point de vue opérationnel, organisationnel et académique, par l'ESIGELEC, mais aussi parfois de façon partielle ou totale et partenariale, par des centres de formation professionnel en Français Langue Etrangère locaux, tel que « FRENCH IN NORMANDY » à Rouen.

Le passage par l'un des 3 programmes d'adaptation linguistique et scientifique nommés ci-dessus et présentés ci-après dans le document, est obligatoire pour la poursuite d'étude en programme ingénieur Grande Ecole à l'ESIGELEC, pour tout étudiant international dont le français n'est pas une langue natale, et dont le français n'a pas été une langue d'instruction officielle à l'école ou à l'université durant ses études antérieures.

Les modalités d'admission dans l'un des 3 programmes d'adaptation linguistique et scientifique nommés ci-dessus sont définies dans la suite de ce document.

2. Modalités d'évaluation du niveau en FLE avant l'arrivée en France

L'évaluation, avant leur arrivée en France, du niveau en Français Langue Etrangère des candidats internationaux dont le français langue étrangère n'est pas une langue natale, et dont le français langue étrangère n'a pas été une langue d'instruction officielle à l'école ou à l'université durant leurs études antérieures, nécessite :

- **Le passage d'un test officiel de langue française (TCF, TEF, DELF, DALF)** et la communication à l'ESIGELEC de l'attestation officielle de passage de ce test et des résultats officiels obtenus à ce test, deux mois au minimum avant la date de début du programme d'adaptation linguistique et scientifique en France.

Aucun étudiant international ne peut être admis dans un programme d'adaptation linguistique et scientifique de l'ESIGELEC en France sans avoir au minimum un niveau B1 en Français Langue Etrangère à l'un des 4 tests officiels cités plus haut.

- **Le passage d'un entretien d'expression et de communication orale** en français langue étrangère avec un représentant de l'ESIGELEC (sur place ou via le logiciel SKYPE) deux mois au minimum avant la date de début du programme d'adaptation linguistique et scientifique en France. Aucun étudiant international ne peut être admis dans un programme d'adaptation linguistique et scientifique de l'ESIGELEC en France sans avoir au minimum un résultat de 10 sur 20 à cet entretien.

La grille ci-dessous donne à titre d'information les correspondances définies entre la note attribuée par l'examinateur à l'issu de l'entretien d'expression et de communication orale, le niveau estimé à l'oral en Français Langue Etrangère et les compétences orales associées et perçues pendant l'entretien :

Note sur 20 à l'entretien	Niveau estimé à l'oral en FLE	Compétences orales associées et perçues pendant l'entretien par l'examinateur
00	Aucun niveau en FLE	Aucune compétence en FLE
De 01 à 04	Niveau A1	<p>Compréhension de l'oral : Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.</p> <p>Expression orale en continu : Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais</p> <p>Interaction orale : Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.</p>
De 05 à 09	Niveau A2	<p>Compréhension de l'oral : Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.</p> <p>Expression orale en continu : Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.</p> <p>Interaction orale : Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiaires. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.</p>
De 10 à 14	Niveau B1	<p>Compréhension de l'oral : Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.</p> <p>Expression orale en continu : Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.</p> <p>Interaction orale : Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans un pays où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).</p>
De 15 à 18	Niveau B2	<p>Compréhension de l'oral : Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.</p> <p>Expression orale en continu : Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p>

		Interaction orale : Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un interlocuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.
19	Niveau C1	Compréhension de l'oral : Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort. Expression orale en continu : Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée. Interaction orale : Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.
20	Niveau C2	Compréhension de l'oral : Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier. Expression orale en continu : Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants. Interaction orale : Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.

Cette grille a été élaborée en reprenant les éléments de l'échelle de compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

3. L'accès au programme ingénieur par le programme PCALS en 3 semaines

Le Programme Court d'Adaptation Linguistique et Scientifique (PCALS) accueille des élèves internationaux de niveaux Bac, Bac+2, Bac+3 et Bac+4 (attestés par un diplôme d'état), et ayant déjà une très bonne maîtrise de la langue française. Ils doivent pouvoir justifier, d'un point de vue linguistique et avant leur entrée en programme PCALS :

- d'un niveau minimum B1 à un test officiel de Français Langue Etrangère (TCF, TEF ou DELF), pour des élèves internationaux de niveaux Bac, Bac+2 et Bac+3, ou d'un niveau minimum B2 à un test officiel de Français Langue Etrangère (TCF, TEF ou DELF) pour des élèves internationaux de niveau Bac+4, et,
- d'une note minimum de 10/20 à l'entretien d'expression et de compréhension orale en Français Langue Etrangère avec un représentant de l'ESIGELEC, et,
- d'au moins 500 heures de pratique attestée de la langue française avant leur entrée en programme PCALS en France.

Ce programme débute typiquement la 3^{ème} semaine d'août avant le début des cours en programme ingénieur Grande Ecole, et se poursuit parfois pendant quelques semaines après le début des cours en programme ingénieur Grande Ecole (75 heures de formation au total en français langue étrangère). Des aménagements de ce programme peuvent être envisagés pour les élèves arrivant en retard, suite à des délais d'ordre administratif.

Ce programme peut être assuré totalement ou partiellement, soit par l'ESIGELEC, soit par un centre de formation en français langue étrangère tel que « FRENCH IN NORMANDY », basé à Rouen, partenaire de l'ESIGELEC et bénéficiant du label QUALITE FLE.

Ce programme d'adaptation linguistique et scientifique (PCALS) n'est pas accessible aux lycéens internationaux qui bénéficient dans un cadre partenarial d'une exemption de diplôme de fin d'études secondaires dans leur pays, ou qui n'ont pas eu l'opportunité par ailleurs de suivre des cours de nature scientifique (mathématiques et physique) au cours de l'année académique qui précède l'entrée en programme ingénieur Grande Ecole à l'ESIGELEC. Les lycéens qui se retrouvent dans l'un ou l'autre de ces deux cas de figure se voient proposer une solution alternative : le programme SALS.

Finalité du programme PCALS

Le programme PCALS doit préparer les élèves internationaux qui y sont inscrits pour leur entrée en Cycle Préparatoire ou en Cycle Ingénieur à l'ESIGELEC, ou dans l'un des établissements partenaires de l'ESIGELEC, à savoir : l'ECAM LASALLE ou l'EIGSI LA ROCHELLE, ou pour leur entrée en programme Bachelor à NEOMA BS (Autre établissement partenaire de l'ESIGELEC).

Niveau attendu en Français Langue Etrangère à l'issue du programme PCALS

L'objectif principal de ce module de Français Langue Etrangère est de travailler sur le niveau B2 en français, tel qu'il est décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Pendant ce module de Français Langue Etrangère de 75 heures, et selon l'échelle globale des niveaux communs de référence du CECRL, les étudiants travaillent sur la compréhension du contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe. Les étudiants travaillent pour pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Les étudiants travaillent de façon à pouvoir s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité ou exposer les avantages et les inconvénients de différentes façons (Cf. www.coe.int).

Le passage d'un test officiel de Français Langue Etrangère à l'issue du programme PCALS n'est pas imposé aux élèves, et ne conditionne pas le passage en année supérieure.

Objectifs d'apprentissage en programme PCALS

Les finalités de ce module de Français Langue Etrangère sont de deux ordres :

- Développer la compétence à communiquer langagièrement (Français Langue Etrangère), et,
- Développer des compétences linguistiques, des savoir-faire et des savoir-être pour poursuivre ses études en France et en français (Français pour l'Enseignement Supérieur).

Les compétences visées dans le cadre du niveau B2 sont celles qui sont définies dans le tableau des niveaux communs de compétences du CECRL présentées ci-après :

Compréhension orale

Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.

Compréhension écrite

Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

Expression orale : prendre part à une conversation

Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Expression orale : s'exprimer oralement en continu

Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Expression écrite

Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

(Source: www.coe.int)

Volume horaire en programme PCALS

Le programme PCALS représente typiquement 75 heures de formation, comprenant le temps des enseignements en face à face, une sortie pédagogique et culturelle, ainsi que les deux évaluations réalisées au début et à la fin du programme.

Modalités d'évaluation en programme PCALS

Au début de ce module de Français Langue Etrangère, les étudiants passent un test d'évaluation qui permet de définir plus spécifiquement les activités à réaliser pendant le programme.

A la fin de ce module de Français Langue Etrangère, les étudiants passent un second test d'évaluation, qui se décompose ainsi :

- Un exposé (noté sur 20) qui permet d'évaluer la capacité à faire un exposé structuré (avec introduction / développement / conclusion et utilisation de connecteurs logiques) et qui porte sur un thème relatif aux études qui seront suivies ultérieurement,

- Un examen final (noté sur 20) qui permet d'évaluer les capacités de chaque étudiant en matière de compréhension orale, de compréhension écrite et de production écrite.

Les résultats académiques obtenus en programme PCALS permettent aux étudiants d'avoir des indicateurs chiffrés sur leur niveau de performance en Français Langue Etrangère à l'issue du programme PCALS, mais ne conditionnent en aucun cas leur passage en année supérieure.

Méthodologies d'enseignement en programme PCALS

Les approches communicatives et actionnelles sont privilégiées.

Le module s'articule autour de différentes thématiques socioculturelles présentées dans des documents divers (articles, documents sonores, audiovisuels, iconographiques). Ces thématiques s'articulent autour d'objectifs pragmatiques qui permettent de décliner progressivement des contenus linguistiques grammaticaux, lexicaux et culturels, mobilisés par des activités de production et de réception, à l'oral comme à l'écrit telles que des exercices à trous, des exercices structuraux, des jeux, des projets à réaliser en classe ou à l'extérieur de la classe, des exposés, des simulations, des débats, des activités d'expression libre ou guidée, à l'oral comme à l'écrit.

Contenu du programme PCALS

- Français Langue Etrangère : Thèmes de vocabulaire :
 - Bienvenue en France, en Normandie et à Rouen,
 - Sujets de civilisation (géographie, politique, ...),
 - Sujets de société et d'actualité (environnement, nouvelles technologies, ...)
 - Sujets culturels (cinéma, art, littérature, peinture, musique, spectacles, ...)
 - Français de l'ingénierie ou des affaires.
- Français Langue Etrangère : Notions de grammaire :
 - La concordance des temps,
 - Les modes,
 - Les connecteurs et articulateurs,
 - Les phrases complexes.
- Français Langue Etrangère : Français pour l'enseignement supérieur :
 - Commenter des données chiffrées,
 - Le rapport de stage,
 - Méthodologie de l'exposé,
 - Prendre des notes,
 - Rédiger son CV,
 - Structurer ses écrits : l'introduction et la conclusion,
 - Structurer ses écrits : le plan.

Bibliographie synthétique pour le programme PCALS

- CALLET S., 2013, *Répertoire des difficultés du français A1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- CARRAS C., GEWIRTZ O., TOLAS J., 2014, *Réussir ses études d'ingénieur en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- Conseil de l'Europe, 2004, *Niveau B2 pour le français (utilisateur / apprenant indépendant): Un référentiel*, Ed. Didier, Paris,
- FINTZ C, RISPAIL M, 1997, *Le français dans le supérieur*, Ed. Ellipses, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2, cahier + CD*, Ed. Didier, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2*, Ed. Didier, Paris,
- MANGIANTE JM., Parpette C., 2011, *Le français sur objectifs universitaires*, Ed. PUG, Grenoble,
- PARPETTE C., MANGIANTE JM., Janvier 2010, *Faire des études supérieures en langue française*, Le Français dans le Monde R&A n°47, Ed. Clé International, Paris,
- PARPETTE C., STAUBER J., 2014, *Réussir ses études d'économie-gestion en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- TOLAS J., 2004, *Le français pour les sciences*, Ed. PUG, Grenoble.

4. L'accès au programme ingénieur par le programme SALS en 1 semestre

Le Semestre d'Adaptation Linguistique et Scientifique (SALS) accueille des élèves internationaux de niveau Bac (attesté par un diplôme d'état), ou de niveau Première (dans le cas d'élèves bénéficiant dans un cadre partenarial d'une exemption de diplôme de fin d'études secondaires dans leur pays), et ayant déjà une bonne maîtrise de la langue française. Ils doivent pouvoir justifier, d'un point de vue linguistique et avant leur entrée en programme SALS en France :

- d'un niveau minimum B1 à un test officiel de Français Langue Etrangère (TCF, TEF ou DELF), et,
- d'une note minimum de 10/20 à l'entretien d'expression et de compréhension orale en Français Langue Etrangère avec un représentant de l'ESIGELEC, et,
- d'au moins 500 heures de pratique attestée de la langue française avant l'entrée en programme SALS en France.

Ce programme débute typiquement au début du mois de mars et se termine à la mi-juillet au plus tard.

Finalité du programme SALS

Le programme SALS doit préparer les élèves qui y sont inscrits pour leur entrée en Cycle Préparatoire à l'ESIGELEC, ou dans l'un des établissements partenaires de l'ESIGELEC, à savoir : l'ECAM LASALLE ou l'EIGSI LA ROCHELLE, ou pour leur entrée en programme Bachelor à NEOMA BS (Autre établissement partenaire de l'ESIGELEC).

Niveau attendu en Français Langue Etrangère à l'issue du programme SALS

L'objectif principal de ce module de Français Langue Etrangère est d'atteindre le niveau B2 en français, tel qu'il est décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). A l'issue de ce module de Français Langue Etrangère, et selon l'échelle globale des niveaux communs de référence du CECRL, les étudiants sont capables de comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe. Ils peuvent communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre.

Ils peuvent s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité ou exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités (Source : www.coe.int).

Le passage d'un test officiel de niveau B2 à l'issue du programme SALS n'est pas imposé aux élèves, et ne conditionne pas le passage en année supérieure.

Objectifs d'apprentissage en programme SALS

En Français Langue Etrangère :

Les finalités des enseignements de Français Langue Etrangère de ce module sont de deux ordres :

- Développer la compétence à communiquer langagièrement (Français Langue Etrangère), et,
- Développer des compétences linguistiques, des savoir-faire et de savoir-être pour poursuivre ses études en France et en français (Français pour l'Enseignement Supérieur).

Les compétences visées dans le cadre du niveau B2 sont celles qui sont définies dans le tableau des niveaux communs de compétences du CECRL, présentées ci-après :

Compréhension orale

Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.

Compréhension écrite

Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

Expression orale : prendre part à une conversation

Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Expression orale : s'exprimer oralement en continu

Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Expression écrite

Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

(Source : www.coe.int)

En Sciences :

Par ailleurs, les enseignements de mathématiques, et de physique (pour les élèves qui se prédestinent à des études en école d'ingénieur) ou de sciences économiques et sociales (pour les élèves qui se prédestinent à des études en école de management), doivent permettre aux étudiants de se familiariser avec :

- Les méthodologies d'enseignement à la Française,
 - Quelques bases du vocabulaire scientifique nécessaire en français,
 - Des notions scientifiques complémentaires et/ou nouvelles,
- pour aborder dans les meilleures conditions leurs études supérieures en France.

En Anglais :

Enfin, les enseignements d'anglais doivent permettre aux étudiants de continuer à maintenir/améliorer leur niveau en anglais, avant leur entrée dans les programmes d'enseignement supérieur en France.

Volume horaire en programme SALS

Le programme SALS représente un total de 430 heures d'enseignement sur 4 mois et demi (typiquement de début mars à mi-juillet), et comprend :

- 310 heures de Français Langue Etrangère (incluant les évaluations), et,
- 60 heures de Mathématiques (incluant les évaluations), et,
- 30 heures de Physique (incluant les évaluations), pour les élèves admis par l'ESIGELEC, l'ECAM LASALLE ou l'EIGSI LA ROCHELLE, et,
- 30 heures d'Introduction aux Sciences Economiques et Sociales (incluant les évaluations), pour les élèves admis par NEOMA BS,
- 30 heures d'Anglais (incluant les évaluations).

Modalités d'évaluation en programme SALS

Les modalités d'évaluation en programme SALS sont résumées dans le tableau de synthèse donné ci-dessous:

Matières	Volume horaire	Evaluations & Coefficients	Commentaire(s)
Français Langue Etrangère (FLE) = FLE ECRIT + FLE ORAL (Coefficient 12)	336 heures de cours au total + 2 DS planifiés de 2 heures	FLE ECRIT = 6 (1 note TESTS EN CLASSE = 3 ; 1 note DS 1 = 1,5 ; 1 note DS 2 = 1,5) & FLE ORAL = 6 (1 note PARTICIPATION EN CLASSE = 3 ; 1 note EXPOSES EN CLASSE = 3)	Matière commune à tous les élèves en SALS.
Mathématiques (Coefficient 4)	56 heures de cours au total + 2 DS planifiés de 2 heures	1 note DS 1 = 2 & 1 note DS 2 = 2	Matière commune à tous les élèves en SALS.
Anglais (Coefficient 1)	28 heures de cours au total + 1 DS planifié de 2 heures	1 note TESTS EN CLASSE = 0,3 & 1 note DS = 0,5 & 1 note PARTICIPATION = 0,2	Matière commune à tous les élèves en SALS.
Physique (Coefficient 3)	56 heures de cours au total + 2 DS planifiés de 2 heures	1 note DS 1 = 1,5 & 1 note DS 2 = 1,5	Matière spécifique uniquement pour les étudiants admis par l'ESIGELEC, l'ECAM LYON et l'EIGSI LA ROCHELLE.
Introduction aux Sciences Economiques et Sociales (Coefficient 3)	56 heures de cours au total + 2 DS planifiés de 2 heures	1 note DS 1 = 1,5 & 1 note DS 2 = 1,5	Matière spécifique uniquement pour les étudiants admis par NEOMA BS.

Méthodologies d'enseignement en Français Langue Etrangère en programme SALS

Les approches communicatives et actionnelles sont privilégiées.

Le module s'articule autour de 12 thématiques socioculturelles présentées dans des documents divers (articles, documents sonores, audiovisuels, iconographiques). Ces thématiques s'articulent autour d'objectifs pragmatiques qui permettent de décliner progressivement des contenus linguistiques grammaticaux, lexicaux et culturels, mobilisés par des activités de production et de réception, à l'oral comme à l'écrit telles que des exercices à trous, des exercices structuraux, des jeux, des projets à réaliser en classe ou à l'extérieur de la classe, des exposés, des simulations, des débats, des activités d'expression libre ou guidée, à l'oral comme à l'écrit.

Contenu du programme SALS

- Français Langue Etrangère : Thèmes de vocabulaire :
 - L'environnement, la géographie,
 - L'évolution, le changement,
 - L'Histoire,
 - La communication et les technologies de l'information,
 - La parole et les sons,
 - La politique, les valeurs sociales,
 - Le climat, l'écologie,
 - Le droit et la justice,
 - Les appareils ménagers, les outils,
 - Les médias et l'actualité,
 - Les sentiments,
 - La santé,
 - Sujets culturels : cinéma, littérature, peinture, musique, spectacles.

- Français Langue Etrangère : Notions de grammaire :
 - L'antériorité, la simultanéité, la postériorité,
 - L'expression de la manière (forme et place de l'adverbe),
 - L'indicatif/subjonctif/infinif,if,
 - L'opposition,
 - La cause,
 - La concession,
 - La concordance des temps dans le discours indirect au passé,
 - La consequence,
 - La double pronominalisation,
 - La mise en relief : ce qui/ce que/ce dont... c'est,
 - Le but,
 - Le conditionnel (futur dans le passé),
 - Le futur proche/simple/antérieur,
 - Le gérondif,
 - Le participe passé et son accord,
 - Le participe présent et l'adjectif verbal,
 - Le passé simple (réception),
 - Le passif,
 - Le plus-que-parfait,
 - Le subjonctif,
 - Les adverbes et prépositions de lieu,

- Les articulateurs (en outre, de plus),
 - Les expressions de temps dans le discours rapporté,
 - Les pronoms compléments,
 - Les pronoms relatifs composés,
 - Les temps du passé dans le récit,
 - Modes et temps verbaux pour décrire et raconter, situer dans le temps, récit et discours.
- Français Langue Etrangère : Français pour l'enseignement supérieur :
- Citer ses sources,
 - Commenter des données chiffrées,
 - La formation des mots scientifiques,
 - Le rapport de stage,
 - Méthodologie de l'exposé,
 - Prendre des notes,
 - Rédiger son CV,
 - Structurer ses écrits : l'introduction et la conclusion,
 - Structurer ses écrits : le plan.
- Mathématiques :
- Les suites : suites arithmétiques et géométriques, suite récurrente d'ordre 1, sens de variation, limite, suites minorées, majorées, bornées, étude de la convergence,
 - Etude des limites : les limites à connaître, les formes indéterminées, croissance comparée,
 - Les fonctions dérivées,
 - Les fonctions logarithme et exponentielle : limites, dérivées, sens de variation, signe, théorème des valeurs intermédiaires,
 - Les fonctions circulaires sinus et cosinus : variation des fonctions, résolution d'équations utilisant sinus ou cosinus,
 - Les primitives et le calcul intégral : propriétés du calcul intégral, calculs d'aires et de la moyenne d'une fonction, encadrement d'une intégrale,
 - Les nombres complexes : forme algébrique et trigonométrique, notation exponentielle, équation du second degré à coefficients réels.
- Physique :
- Bases de la mécanique du point pour l'enseignement supérieur :
- Outils pour la description du mouvement du centre d'inertie d'un objet,
 - Quelques exemples de mouvements,
 - Les lois de Newton,
 - Etudes de cas,
 - Approche énergétique,
 - Etude de cas – comparaison avec les résultats issus du pfd,
- Bases de l'électricité pour l'enseignement supérieur:
- Caractéristiques du courant électrique et lois de Kirchhoff,
 - Quelques dipôles usuels,
 - Le circuit RC,
 - Le circuit RL,

Bases de l'optique géométrique pour l'enseignement supérieur :

- Le cadre de l'optique géométrique,
 - L'œil humain.
- Introduction aux Sciences Economiques et Sociales :
- Introduction aux sciences sociales,
 - Introduction aux relations internationales,
 - Introduction à l'Économie: les grands préalables de l'Économie.
- Anglais :
- Thèmes de vocabulaire: Le monde du cinéma et de la télévision,
 - Notions de grammaire: Le présent simple, le présent continu, les questions, les temps du passé dans le récit, le conditionnel,
 - L'anglais pour enseignement supérieur: Ecrire un résumé, décrire un personnage, donner son opinion, comprendre l'anglais oral et écrit

Bibliographie synthétique en Français Langue Etrangère pour le programme SALS

- CALLET S., 2013, *Répertoire des difficultés du français A1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- CARRAS C., GEWIRTZ O., TOLAS J., 2014, *Réussir ses études d'ingénieur en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- Conseil de l'Europe, 2004, *Niveau B2 pour le français (utilisateur / apprenant indépendant): Un référentiel*, Ed. Didier, Paris,
- FINTZ C, RISPAIL M, 1997, *Le français dans le supérieur*, Ed. Ellipses, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2, cahier + CD*, Ed. Didier, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2*, Ed. Didier, Paris,
- MANGIANTE JM., Parpette C., 2011, *Le français sur objectifs universitaires*, Ed. PUG, Grenoble,
- PARPETTE C., MANGIANTE JM., Janvier 2010, *Faire des études supérieures en langue française*, Le Français dans le Monde R&A n°47, Ed. Clé International, Paris,
- PARPETTE C., STAUBER J., 2014, *Réussir ses études d'économie-gestion en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- TOLAS J., 2004, *Le français pour les sciences*, Ed. PUG, Grenoble.

5. L'accès au programme ingénieur par le programme AALS en 1 année

L'Année d'Adaptation Linguistique et Scientifique (AALS) accueille des élèves internationaux de niveaux Bac+4 ou Bac+3 (attestés par un diplôme d'état), et ayant déjà une bonne maîtrise de la langue française. Ils doivent pouvoir justifier, d'un point de vue linguistique et avant leur entrée en programme AALS en France :

- d'un niveau minimum B1 à un test officiel de Français Langue Etrangère (TCF, TEF ou DELF), et,
- d'une note minimum de 10/20 à l'entretien d'expression et de compréhension orale en Français Langue Etrangère avec un représentant de l'ESIGELEC, et,
- d'au moins 500 heures de pratique attestée de la langue française, avant leur entrée en programme AALS en France.

Ce programme débute typiquement au milieu du mois de septembre et se termine à la mi-juillet.

Finalité du programme AALS

Le programme AALS doit préparer les étudiants pour leur entrée en Cycle Ingénieur à l'ESIGELEC, ou dans l'un des établissements partenaires de l'ESIGELEC, à savoir : l'ECAM LASALLE ou l'EIGSI LA ROCHELLE.

Niveau attendu en Français Langue Etrangère à l'issue du programme AALS

L'objectif principal de ce module de Français Langue Etrangère est d'atteindre le niveau B2 en français, tel qu'il est décrit dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). A l'issue de ce module de Français Langue Etrangère, et selon l'échelle globale des niveaux communs de référence du CECRL, l'étudiant doit être capable de comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe. L'étudiant doit par ailleurs pouvoir communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. L'étudiant doit pouvoir s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité ou exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités (Source : www.coe.int).

Le passage d'un test officiel de niveau B2 à l'issue du programme AALS n'est pas imposé aux élèves, et ne conditionne pas le passage en année supérieure.

Objectifs d'apprentissage en programme AALS

En Français Langue Etrangère :

Les finalités de ce module de Français Langue Etrangère sont de deux ordres :

- Développer la compétence à communiquer langagièrement (Français Langue Etrangère), et,
- Développer des compétences linguistiques, des savoir-faire et des savoir-être pour poursuivre ses études en France et en français (Français pour l'Enseignement Supérieur).

Les compétences visées dans le cadre du niveau B2 sont celles qui sont définies dans le tableau des niveaux communs de compétences du CECRL, présentées ci-après :

Compréhension orale
Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.

Compréhension écrite
Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.

Expression orale : prendre part à une conversation
Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.

Expression orale : s'exprimer oralement en continu

Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Expression écrite

Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.

(Source : www.coe.int)

En Sciences et Technologies :

Par ailleurs, les enseignements de mathématiques, de physique, de fondamentaux pour le génie électrique et d'informatique doivent permettre aux étudiants de se familiariser avec :

- Les méthodologies d'enseignement à la Française,
- Quelques bases du vocabulaire scientifique et technologiques nécessaires en français,
- Des notions scientifiques et technologiques complémentaires et/ou nouvelles, pour aborder dans les meilleures conditions leurs études supérieures en France.

En Anglais :

Enfin, les enseignements d'anglais doivent permettre aux étudiants de continuer à maintenir/améliorer leur niveau en anglais, avant leur entrée dans les programmes d'enseignement supérieur en France.

Volume horaire en programme AALS

Le programme AALS représente un total de 846,5 heures d'enseignement sur 4 mois et demi (typiquement du début du mois de mars à la mi-juillet), et comprend :

- 440 heures de Français Langue Etrangère (incluant les évaluations), et,
- 196 heures de Fondamentaux en Génie Electrique (incluant les évaluations), et,
- 70 heures de Mathématiques (incluant les évaluations), et,
- 68 heures de Physique (incluant les évaluations),
- 40,5 heures d'Anglais (incluant les évaluations),
- 32 heures d'Informatique (incluant les évaluations).

Modalités d'évaluation en programme AALS

Les modalités d'évaluation en AALS sont résumées dans le tableau de synthèse ci-dessous:

PROGRAMME AALS	MATIERES / Modules	COEFFICIENT / 200	MODALITES D'EVALUATION
ENSEIGNEMENTS	FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE	100	
	Ecrit	50	Tests écrits en classe (50%) & 2 DS de 2 heures (50%)
	Oral	50	Exposés/Contrôle Continu (50%) & Participation/Performance/Travaux réalisés (50%)
	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	100	
	Mathématiques :	21	1 DS de 2 heures
	Physique :		
	- Electromagnétisme	16	2 DS de 2 heures
	- Transferts Thermiques	4	1 DS de 2 heures
	Génie Electrique :		
	- Outils du Génie Electrique	6	1 DS de 2 heures
	- Electronique	10	2 DS de 2 heures
	- Régulation Industrielle	4	1 DS de 2 heures
	- Electrotechnique	4	1 DS de 2 heures
	- Logique	6	1 DS de 2 heures
	- Projet Electronique	14	Rapport et soutenance
	Informatique :		
	- Programmation avec Java	6	1 DS de 2 heures
- Systèmes de Gestion de Base de Données	4		
Anglais	5	1 DS de 2,5 heures	
TOTAUX		200	

Méthodologies d'enseignement en Français Langue Etrangère en programme AALS

Les approches communicatives et actionnelles sont privilégiées.

Le module s'articule autour de 12 thématiques socioculturelles présentées dans des documents divers (articles, documents sonores, audiovisuels, iconographiques). Ces thématiques s'articulent autour d'objectifs pragmatiques qui permettent de décliner progressivement des contenus linguistiques grammaticaux, lexicaux et culturels, mobilisés par des activités de production et de réception, à l'oral comme à l'écrit telles que des exercices à trous, des exercices structuraux, des jeux, des projets à réaliser en classe ou à l'extérieur de la classe, des exposés, des simulations, des débats, des activités d'expression libre ou guidée, à l'oral comme à l'écrit.

Contenu du programme AALS

- Français Langue Etrangère : Thèmes de vocabulaire :
 - L'environnement, la géographie,
 - L'évolution, le changement,
 - L'Histoire,
 - La communication et les technologies de l'information,
 - La parole et les sons,
 - La politique, les valeurs sociales,
 - Le climat, l'écologie,
 - Le droit et la justice,
 - Les appareils ménagers, les outils,
 - Les médias et l'actualité,
 - Les sentiments,
 - La santé,
 - Sujets culturels : cinéma, littérature, peinture, musique, spectacles.

- Français Langue Etrangère : Notions de grammaire :
 - L'antériorité, la simultanéité, la postériorité,
 - L'expression de la manière (forme et place de l'adverbe),
 - L'indicatif/subjonctif/infinif,
 - L'opposition,
 - La cause,
 - La concession,
 - La concordance des temps dans le discours indirect au passé,
 - La consequence,
 - La double pronominalisation,
 - La mise en relief : ce qui/ce que/ce dont... c'est,
 - Le but,
 - Le conditionnel (futur dans le passé),
 - Le futur proche/simple/antérieur,
 - Le gérondif,
 - Le participe passé et son accord,
 - Le participe présent et l'adjectif verbal,
 - Le passé simple (réception),
 - Le passif,
 - Le plus-que-parfait,
 - Le subjonctif,
 - Les adverbes et prépositions de lieu,
 - Les articulateurs (en outre, de plus),
 - Les expressions de temps dans le discours rapporté,
 - Les pronoms complements,
 - Les pronoms relatifs composes,
 - Les temps du passé dans le récit,
 - Modes et temps verbaux pour décrire et raconter, situer dans le temps, récit et discours.

- Français Langue Etrangère : Français pour l'enseignement supérieur :
 - Citer ses sources,
 - Commenter des données chiffrées,
 - La formation des mots scientifiques,
 - Le rapport de stage,
 - Méthodologie de l'exposé,
 - Prendre des notes,
 - Rédiger son CV,
 - Structurer ses écrits : l'introduction et la conclusion,
 - Structurer ses écrits : le plan.

- Mathématiques :
 - Matrices et déterminants, résolution des systèmes linéaires et applications,
 - Fonctions de plusieurs variables,
 - Analyse vectorielle (Outils mathématiques pour l'électromagnétisme),
 - Transformation de Laplace et applications : résolution des équations et systèmes différentielles, automatique et théorie du signal (fonction de transfert),
 - Séries de Fourier et application à la résolution des équations aux dérivées partielles. Application à la thermique (équation de la chaleur),

- Transformation de Fourier et application à la résolution des équations aux dérivées partielles,
 - Fonctions de variables Complexes,
 - Transformation en Z et applications (Automatique, traitement de signal...).
- Physique :
- Electromagnétisme,
 - Transferts thermiques.
- Fondamentaux pour le Génie Electrique :
- Outils du génie électrique,
 - Electronique,
 - Régulation industrielle,
 - Electrotechnique,
 - Logique,
 - Projet électronique.
- Informatique :
- Programmation avec Java,
 - Systèmes de gestion de bases de données.

Bibliographie synthétique en Français Langue Etrangère pour le programme AALS

- CALLET S., 2013, *Répertoire des difficultés du français A1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- CARRAS C., GEWIRTZ O., TOLAS J., 2014, *Réussir ses études d'ingénieur en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- Conseil de l'Europe, 2004, *Niveau B2 pour le français (utilisateur / apprenant indépendant): Un référentiel*, Ed. Didier, Paris,
- FINTZ C, RISPAIL M, 1997, *Le français dans le supérieur*, Ed. Ellipses, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2, cahier + CD*, Ed. Didier, Paris,
- HEU E., Mabilat JJ., 2015, *Edito niveau B2*, Ed. Didier, Paris,
- MANGIANTE JM., Parpette C., 2011, *Le français sur objectifs universitaires*, Ed. PUG, Grenoble,
- PARPETTE C., MANGIANTE JM., Janvier 2010, *Faire des études supérieures en langue française*, Le Français dans le Monde R&A n°47, Ed. Clé International, Paris,
- PARPETTE C., STAUBER J., 2014, *Réussir ses études d'économie-gestion en français B1-C2*, Ed. PUG, Grenoble,
- TOLAS J., 2004, *Le français pour les sciences*, Ed. PUG, Grenoble.

6. Validation d'un niveau B2 à un test officiel de Français Langue Etrangère

La validation d'un niveau minimum B2 à un test officiel de Français Langue Etrangère est l'une des conditions obligatoires pour l'obtention du Diplôme d'Ingénieur de l'ESIGELEC, pour tout élève du programme ingénieur Grande Ecole de l'ESIGELEC dont le français n'est pas une langue natale, et dont le français n'a pas été une langue d'instruction officielle à l'école ou à l'université durant ses études antérieures.

Les tests officiels de Français Langue Etrangère acceptés par l'ESIGELEC sont : le DELF, le DALF, le TCF et le TEF.

L'ESIGELEC propose chaque année, typiquement au mois de janvier, d'inscrire les élèves qui répondent aux conditions d'inscription exprimées ci-dessous, à un test officiel de Français Langue Etrangère (en l'occurrence le TCF et uniquement le TCF) organisé par un centre de formation spécialisé en Français Langue Etrangère à Rouen.

Les conditions d'inscription sont les suivantes:

- Etre inscrit en 2ème année ou en 3ème année de Cycle Ingénieur à l'ESIGELEC, ou,
- Etre inscrit en semestre 3 de programme Master à l'ESIGELEC, ou,
- Etre inscrit en semestre 2 de programme MSc. à l'ESIGELEC.

La gestion des inscriptions au passage du test de Français Langue Etrangère TCF, proposé par l'ESIGELEC, est opérée par la Responsable FLE de l'ESIGELEC.

Une seule inscription au passage d'un test officiel de Français Langue Etrangère TCF proposé par l'école est prise en charge par l'ESIGELEC. Dans tous les autres cas, tout élève qui exprime le souhait de s'inscrire à un autre type de test d'évaluation du Français Langue Etrangère (autre que le TCF ou non proposé par l'ESIGELEC) ou qui exprime le besoin ou le souhait de renouveler son inscription à plus d'une session de passage d'un test officiel de Français Langue Etrangère TCF proposé par l'ESIGELEC, devra prendre à sa charge le coût de ces inscriptions alternatives et/ou supplémentaires au passage d'un test de Français Langue Etrangère réalisées dans ces conditions.

Des enseignements de Français Langue Etrangère sont proposés chaque année par l'ESIGELEC dans le cadre de la LV2 en programme ingénieur (78 heures cumulées au total en 1ère et en 2ème année de Cycle Ingénieur), ou dans le cadre de la LV1 en programmes Master et MSc. (60 heures par semestre), et incluent des séances de préparation spécifiques au passage du TCF.

7. Conditions d'admission en année supérieure

Pour les élèves inscrits en programme SALS ou en programme AALS...

La validation ou non du parcours en Semestre d'Adaptation Linguistique et Scientifique, ou en Année d'Adaptation Linguistique et Scientifique, est prononcée par le Jury officiel de passage de l'école, dont les décisions sont irrévocables.

a) Si la moyenne semestrielle globale en programme SALS (ou si la moyenne annuelle globale en programme AALS) est supérieure à 12/20, tout comme la moyenne dans les modules « Oral Français Langue Etrangère » et « Ecrit Français Langue Etrangère », et si il n'y a aucune moyenne particulière strictement inférieure à 10/20 dans les autres matières, alors le passage en année supérieure est assuré.

b) Si la moyenne semestrielle globale en programme SALS (ou si la moyenne annuelle globale en programme AALS) est supérieure à 10/20 et strictement inférieure à 12/20, et/ou si des moyennes particulières sont strictement inférieures à 12/20 dans les modules « Oral Français Langue Etrangère » et/ou « Ecrit Français Langue Etrangère », et/ou si des moyennes particulières sont strictement inférieures à 10/20 dans les autres matières, alors des épreuves de rattrapage complémentaires pourront être proposées par l'ESIGELEC à l'étudiant pour lui permettre d'atteindre le seuil de 12/20 en moyenne semestrielle globale en programme SALS (ou en moyenne annuelle globale en programme AALS), et d'avoir plus de 12/20 dans les modules « Oral Français Langue Etrangère » et « Ecrit Français Langue Etrangère », et d'avoir plus de 10/20 dans toutes les autres matières, et ainsi lui permettre d'accéder en année supérieure. La note obtenue à une épreuve de rattrapage dans un module ou une matière remplace la moyenne semestrielle en programme SALS (ou la moyenne annuelle en programme AALS) obtenue dans le module ou la matière en question. Les épreuves de rattrapage ont lieu typiquement à la fin du mois d'août dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde.

En cas d'échec, à l'issue des épreuves de rattrapage, l'étudiant ne peut pas accéder en année supérieure. Des solutions alternatives peuvent alors lui être proposées par l'école : redoublement aménagé, nouvelle orientation.

c) Si la moyenne semestrielle globale en programme SALS (ou si la moyenne annuelle globale en programme AALS) est supérieure à 08/20 et strictement inférieure à 10/20, l'étudiant ne pourra pas accéder en année supérieure. Des solutions alternatives peuvent alors lui être proposées par l'école : redoublement, nouvelle orientation.

d) Si la moyenne semestrielle globale en programme SALS (ou si la moyenne annuelle globale en programme AALS) est strictement inférieure à 08/20, l'étudiant est exclu de l'ESIGELEC.

Pour les élèves inscrits en programme PCALS...

Les élèves inscrits en programme PCALS sont admis d'office pour un passage en année supérieure.

8. Règles d'assiduité en programmes SALS, AALS et PCALS

Les absences et les retards

La présence en travaux dirigés, en travaux pratiques, en projets, en cours ou à toute autre activité pédagogique planifiée dans l'emploi du temps des étudiants est obligatoire et contrôlée.

Les seuls justificatifs susceptibles d'excuser une absence sont les justificatifs suivants :

- Pour les problèmes de santé : un certificat médical couvrant la période concernée, qui doit être remis au Service de la Scolarité dans un délai maximum de 3 jours à compter du premier jour de l'absence, ou,
- Pour des obligations administratives ou d'autres situations exceptionnelles autorisées : un courrier signé par l'élève et validé par la Responsable FLE 3 jours au minimum avant le début de la période d'absence.

- Absences/retards en cours/travaux pratiques/travaux dirigés/projets/autres activités pédagogiques planifiées :

L'appel est fait dès le début de chaque séance (cours/travaux pratiques/travaux dirigés/projets/autres activités pédagogiques planifiées). Tout élève ne se trouvant pas dans la salle de classe 10 minutes après cet appel est porté absent par l'enseignant pour la totalité de cette séance et se voit refuser l'accès en classe.

Si le retard ne dépasse pas 10 minutes après cet appel, l'élève est accepté en classe, mais son retard est noté sur la feuille d'appel. Au bout de 3 retards, une absence non justifiée est comptabilisée à l'élève.

- Absences/retards en contrôles écrits :

Jusqu'à 10 mn de retard, l'étudiant peut composer sur le temps restant.

Au-delà de 10 mn de retard, l'étudiant n'est pas autorisé à composer et composera sur une épreuve complémentaire ultérieurement (typiquement la 3^{ème} semaine de juillet dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde).

En cas d'absence justifiée, l'étudiant composera sur une épreuve complémentaire ultérieurement (typiquement la 3^{ème} semaine de juillet dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde).

En cas d'absence à une épreuve complémentaire écrite, la note 0 lui est attribuée pour l'épreuve écrite en question.

- Absences/retards en contrôles oraux :

En cas de retard à un contrôle oral, l'enseignant chargé du contrôle décide d'accepter ou non l'étudiant.

Dans la négative, ou en cas d'absence justifiée, l'étudiant participe à une épreuve orale complémentaire (typiquement la 3^{ème} semaine de juillet dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde).

En cas d'absence à un examen complémentaire oral, la note 0 lui est attribuée pour l'épreuve d'évaluation orale en question.

En cas de non validation de l'un des modules « Oral Français Langue Etrangère » et/ou « Ecrit Français Langue Etrangère », ou de toute autre matière, ou encore de la moyenne générale requise en programme d'adaptation linguistique et scientifique, à l'issue du passage de et/ou des examens complémentaires planifiés la 3^{ème} semaine de juillet, il pourra être proposé à l'étudiant des épreuves de rattrapage dans les modules ou matières concernés, typiquement à la fin du mois d'août et conformément aux règles énoncées dans la partie 7 de ce document.

Les sanctions

Chaque étudiant inscrit dans un programme AALS ou SALS dispose chaque semestre d'un crédit de 10 absences non justifiées à des séances pédagogiques planifiées. Ce crédit d'absences non justifiées est réinitialisé à 10 à chaque début de nouveau semestre.

Au-delà du crédit de 10 absences non justifiées dans le semestre en cours, l'étudiant fait l'objet d'un avertissement oral et écrit par la Direction de la Formation et de l'International, et l'étudiant se voit pénalisé d'un retrait systématique d'1/10^{ème} de point sur sa moyenne générale finale en programme d'adaptation, par absence non excusée supplémentaire pendant ce semestre, jusqu'à 2 points au maximum.

Au-delà de 20 absences non excusées au total dans un semestre donné, l'étudiant s'expose à un redoublement ou à une exclusion, quel que soit sa situation académique par ailleurs.

9. Programmation des épreuves de rattrapage et des épreuves complémentaires

Les épreuves de rattrapage ont lieu typiquement à la fin du mois d'août dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde.

Les épreuves complémentaires ont lieu typiquement la 3^{ème} semaine de juillet dans les locaux de l'ESIGELEC ou le cas échéant dans les locaux de l'un des deux Bureaux de Représentation de l'ESIGELEC à Shanghai en Chine ou à Bangalore en Inde.

Toute absence à un rattrapage et/ou à un examen complémentaire entraînera systématiquement la note 0 pour les épreuves concernées.

10. Frais de scolarité

Les frais de scolarité en programme SALS s'élèvent à : 5950 euros.

Les frais de scolarité en programme AALS s'élèvent à : 8500 euros.

Les frais de scolarité en programme PCALS s'élèvent à : 1350 euros.

11. Tentatives de fraude

On entend par fraude : le plagiat, la copie d'informations/résultats provenant d'autres élèves au cours d'un contrôle ou encore l'utilisation de documents/calculatrices qui ne seraient pas autorisés durant un contrôle.

Toute tentative de fraude constatée et avérée par un surveillant ou un professeur durant un contrôle conduit à la délivrance de la note 0/20 à l'épreuve.

Mise à jour le 14/05/2022.